

Marseille : Karim défigure Cathy à l'acide

écrit par Marcher sur des oeufs | 17 juin 2018



À Marseille Karim défigure à l'acide Cathy : il voulait qu' "elle ne ressemble plus à rien"

À plusieurs reprises, Karim a été laissé libre par la justice. Jusqu'à hier soir où il a été mis en examen et écroué.

Cette femme de 37 ans attaquée à l'acide par son ex : « *J'accuse la justice* » estime que la justice, qui a relâché cet homme, ne l'a pas protégée.

J'en ai rien à foutre, même si je prends 15 ou 20 ans de taule, je veux que tu ne ressembles plus à rien... »

Karim, 39 ans, avait annoncé depuis des mois son intention que jamais son ex-compagne, Cathy (son prénom a été modifié), ne retrouve un homme.

Son tort à elle ?

Avoir décidé, en février, que cette relation entamée sur les bancs du lycée et qui a donné naissance à deux fils âgés de 4 et 12 ans, cesse illico.

Il faut dire que quelques mois plus tôt, Karim avait écopé de dix-huit mois de prison avec sursis, pour des violences conjugales et des menaces.

Une peine assortie notamment d'une interdiction de se rendre à Marseille et d'entrer en contact avec son ex-compagne.

« Il ne l'a jamais respectée, il est totalement obsédé par moi », témoigne Cathy, 37 ans, sur son lit d'hôpital du service des grands brûlés.

Mardi vers 16 h, c'est son visage, celui-là même qui l'avait séduit il y a vingt ans, que Karim a aspergé d'acide.

« J'allais chercher mon fils à l'école, et soudainement j'ai senti une présence bizarre dans mon dos. J'ai couru mais il m'a rattrapée. Je suis tombée, j'ai protégé mon visage et il m'enlevait les mains pour m'atteindre avec ce liquide qu'il transportait dans un bidon », se souvient la victime, grièvement blessée à la face, aux yeux, aux bras et aux mains.

« Souvent, il m'a montré des photos sur internet de femmes brûlées à l'acide », lâche-t-elle en pleurs.

« Une fois, il a même menacé de jeter notre fils de 4 ans par le balcon. »

Rapidement interpellé, Karim venait de mettre à exécution ses menaces au terme de plusieurs mois d'une incroyable traque pour laquelle Cathy « accuse la justice de ne pas avoir su me protéger en le relâchant à chaque fois qu'il a été interpellé et présenté au tribunal ».

Car Karim a d'abord violé son intimité en communiquant des photos d'elle en petite tenue aux proches de Cathy, mais aussi à son employeur.

Puis, il l'a aussi lourdement diffamée. « Il a appelé mon patron pour lui dire que j'étais une vendeuse de drogue, une manipulatrice, que je volais dans la caisse.

Puis il a contacté mes parents pour leur dire que je faisais la prostituée sur le Jarret.

Il a tout fait pour me détruire, me faire céder pour que je revienne avec lui », détaille-t-elle.

Karim, censé vivre en région parisienne pour respecter sa peine avec sursis et mise à l'épreuve, ne cesse de venir au pied de l'immeuble de Cathy.

« Une fois, il a même grimpé les cinq étages par les balcons, comme a fait récemment le héros Mamoudou Gassama. Une autre fois, en tambourinant à ma porte, il a menacé de jeter notre petit dernier par le balcon... »

À chaque fois, ce que confirment nos sources policières et judiciaires, Karim est interpellé, déféré mais relâché dans la nature par la justice.

« *Il était tout fier, parce qu'avec son bagout, il arrivait à embrouiller tout le monde, peste Cathy. Et moi, même si on m'avait donné un téléphone grand danger pour les femmes battues, je me sentais seule au monde avec aucun appui et l'impression que personne ne me croyait.* »

Selon nos informations, encore trois jours avant cette terrible attaque à l'acide, Karim avait été arrêté pour avoir violé son interdiction de territoire.

Mais laissé libre avec une simple convocation pour septembre...

Le lendemain, rebelote, Karim se pointait au domicile de Cathy.

« *Un mandat d'arrêt a été décerné à son encontre la veille de l'attaque à l'acide* », précisait hier soir le procureur de la République de Marseille, Xavier Tarabeux.

Hier soir, alors que son avocat Me Pouillaude indiquait ne pas souhaiter s'exprimer, Karim a été mis en examen et écroué.

Une décision bien trop tardive dont, sans aucun doute, Cathy portera à jamais les stigmates...

Romain Capdepon

<https://www.laprovence.com/article/faits-divers-justice/5021518/attaquee-a-lacide-par-son-ex-jaccuse-la-justice.html>